







COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-11

L'an deux mille dix-neuf, à 10h
Le 17 janvier, à Sedan (08)

Date de convocation	20 décembre 2018
Nombre de délégués : <ul style="list-style-type: none">  Titulaires  Suppléants  Présents  Votes par procuration 	44 Titulaires 44 Suppléants 33 Présents 2 votes par procuration

Étaient présents :

M. François BUSSIERE	M. Jean PANCHER
M. Philippe CLAUDE	M. Michel COURTOISIER
M. Bernard PIERQUIN	M. Patrick FLOQUET
M. Boris RAVIGNON	M. Robert PASCOLO (Pv de M. Liebeaux)
M. Jean-Pierre RENVOY	M. Gilbert BOGARD
M. Bernard DEKENS	M. Pierre CORDIER
M. Pascal GILLAUX	M. Claude WALLENDORFF (Pv M. Normand)
M. JC JACQUEMART	Mme Mireille RAVENEL
M. Jean-Marie BISSIEUX	Mme Danielle COMBE
M. pascal MAUROY	Mme Frédérique SERRE
M. Thierry MERCIER	Mme Maryse DEPAS
Mme Thérèse BERGER	M. Edouard JACQUE
M. Yvon HUMBLOT	Mme Christine NOIRET-RICHET
M. Régis RAOUL	M. Jean-François DAMIEN
M. Daniel COURTAUX	M. Eric GILLARDIN
M. Guy JOSEPH	Mme Morgane PITEL
M. JP CHABOUSSON	

Objet de la délibération :

Budget Primitif 2019

Résultat du vote
Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-11

Objet de la délibération :

Budget Primitif 2019

En fonctionnement, les charges liées aux frais de mission des agents, au loyer des locaux et à la fourniture de petits équipements augmentent pour prendre en compte l'arrivée de nouveaux agents et l'extension des bureaux.

Comme prévu dans le cadre de l'étude de gouvernance, un poste sera créé et pourvu en septembre : il concernera un ingénieur, chargé principalement du Projet Global Meuse Aval.

Dans ce budget, sont également inscrits 30 000 € pour la conférence finale du projet « Diagnostic Des Eaux de La Meuse » (DIADeM). Cette action serait co-financée, à même hauteur, par le FEDER.

Par application de la délibération n°16-34 et dans le cadre du projet HEBMA, une nouvelle constitution de fonds d'indemnisation est en cours. L'EPAMA prévoit de provisionner ainsi un total de 125 000 €.

L'investissement est composé d'une part des opérations entrant dans les missions socles de l'EPAMA :

OPERATIONS : missions socles	Restes à réaliser 2018	Nouvelles dépenses	Total du BP2019
Suivi écologique de la ZRDC	130 193		130 193
Etude sédimentaire (80 000 € d'autofinancement EPAMA)		400 000	400 000
Développement du logiciel OSIRIS (LogOS) (40 000 € d'autofinancement EPAMA)	200 000		200 000
Actualisation sites EPAMA (60 000 € d'autofinancement EPAMA)		200 000	200 000
Infoworks – logiciel de modélisation hydraulique – MAJ et support technique (autofinancé par EPAMA)		12 000	12 000

D'autre part des missions qui ont été déléguées par les collectivités :

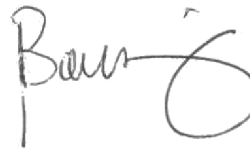
Dépenses INVESTISSEMENT	RAR 2018	Nouvelles Dépenses 2019	BP 2019
Aménagement seuils - Samiellois (<i>fin phase conception + travaux</i>)	210 570	708 287	918 857
Projet Semoy - VPA (<i>phases conception et travaux</i>)		1 724 580	1 724 580
ABER - Crêtes Préard. et Ardenne Métro (<i>totalité de l'opération</i>)		44 622	44 622
Vair Contrexeville - Terre d'eau (<i>reste à réaliser après transfert de l'opération à l'EPAMA, phase conception</i>)		120 600	120 600
Marsoupe - Sammiellois (<i>phase conception</i>)		157 986	157 986
Sedannais - Arden Métro (<i>phase conception</i>)		3 052 688	3 052 688
HEBMA - Ouest Vosgien et Terre d'eau (<i>fin conception et phase de transition + pour la phase travaux 500 000 SAFER</i>)	320 373	1 289 214	1 609 587

Par ailleurs, les dépenses non subventionnées concernent l'achat de 2 véhicules : L'un sera un véhicule électrique et remplacera une Renault Clio achetée en 2011 ; l'autre sera affecté à l'ingénieur basé à Neufchâteau. Ces achats feront l'objet d'une mise en concurrence et une inscription de 40 000 € est prévue au budget. L'achat de mobilier de bureau et de matériel informatique est enfin prévu pour 15 000€.

Après avoir entendu l'exposé du Président, le comité syndical adopte le budget primitif 2019, budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour chacune des deux sections de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : 1 508 807 €
- Section d'investissement : 9 085 126 €

le Président



Boris RAVIGNON

Ce document a été signé électroniquement..
sous sa forme originale le 12/02/2019 à 10:47:22
Référence : 8626d26abcba0977c97f5ab07c9c010118f01c6